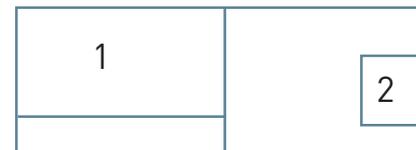




1 Vue sur la dépression du Bassigny © FRANÇOIS SCHWAAB  
2 La vallée du Mouzon à Tollaincourt © MARTINE SCHWAAB





## Bassigny, partie Lorraine



**Superficie :** 19 836 ha

**Département :** Vosges

**Maître d'ouvrage :** CC des Marches de Lorraine

**Opérateur :** CC des Marches de Lorraine

### Richesse d'un paysage rural intact, favorable à l'avifaune

Englobant une partie des départements de la Haute-Marne, de la Meuse et des Vosges, le Bassigny est principalement constitué d'une dépression séparant le plateau de Langres des collines de Lorraine ; son rebord forme la continuation des côtes de Meuse et de Moselle. Les sols sont dominés par des terrains marneux recoupés par quelques niveaux calcaires. Les espaces boisés couvrent une proportion proche de 40 % du territoire et le réseau hydrographique est peu dense : le principal cours d'eau est le Mouzon qui traverse dans ce secteur les plateaux boisés du Rhétien.

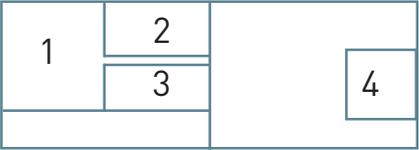
La Zone de Protection Spéciale « Bassigny, partie lorraine » est caractérisée par l'homogénéité, sur une vaste surface, de milieux de grande qualité, tels que les prairies permanentes, avec les pâtures extensives\* et les prairies de fauche, les forêts plus ou moins âgées, les vieux vergers et les coteaux pâturés et arborés. L'étendue des habitats disponibles pour l'avifaune liée à chacun de ces milieux permet à des populations numériquement importantes de s'installer et de se reproduire. L'absence de fractionnement important des milieux naturels de grande valeur au sein de ce vaste territoire est donc l'élément prépondérant qui explique sa richesse remarquable. Les populations d'oiseaux peuvent y évoluer de manière spontanée, selon les règles naturelles auxquelles elles sont adaptées.

Dans le site, l'agriculture est essentiellement tournée vers l'élevage et le paysage typique du Bassigny est constitué de vastes prairies mésophiles\* pâturées, arborées ou non, qui accueillent un cortège d'oiseaux de grand intérêt. Les éléments fixes du paysage, tels que haies, bosquets et arbres isolés, sont encore nombreux et leur valeur paysagère et écologique est prise en compte localement par les gestionnaires de l'espace. Alternant avec ces vastes étendues toujours en herbe, de nombreux massifs boisés de taille et de composition assez variables, constitués majoritairement de hêtraies et de chênaies, offrent à l'avifaune un milieu de reproduction très favorable. Ces bois et forêts accueillent non seulement l'avifaune strictement forestière, mais ils permettent également la nidification d'espèces, essentiellement des rapaces, se nourrissant dans les espaces ouverts à leur périphérie.





- 1 Une prairie naturelle dans la vallée de l'Anger © FRANÇOIS SCHWAAB
- 2 Buse variable en vol © DIDIER COLLIN
- 3 Le Tarier des prés, passereau des prairies humides devenu très rare en Lorraine © RENÉ DUMOULIN
- 4 Le Milan royal, rapace menacé en Lorraine et en Europe © YVON TOUPIN



## Les oiseaux du site

L'enjeu de la ZPS « Bassigny, partie lorraine » pour l'avifaune concerne essentiellement les espèces qui y sont nicheuses.

Au total, 15 espèces inscrites à l'annexe I de la directive « Oiseaux » ont été recensées au sein du périmètre étudié, auxquelles il faut ajouter 21 autres espèces considérées comme patrimoniales. Ces deux valeurs reflètent la grande richesse de ce site en espèces remarquables, que l'on recense ici principalement dans les écosystèmes\* forestiers et prairiaux\*.

Parmi les espèces inscrites à l'annexe I, certaines trouvent dans le Bassigny des milieux auxquels elles sont particulièrement bien adaptées :

- La Bondrée apivore est très régulière sur l'ensemble du site avec un effectif nicheur compris entre 13 et 16 couples.
- Le Milan royal peut être considéré comme un excellent indicateur de la qualité du milieu naturel de ce site et la présence de six à huit couples atteste de l'existence de nombreuses zones d'alimentation riches en proies.
- Le Milan noir est lui aussi bien présent avec une population nicheuse locale estimée entre 12 et 15 couples.
- Les pics sont abondants et variés : une petite quinzaine de territoires du Pic cendré ont été recensés et la population de Pic mar est estimée entre 50 et 70 couples.
- Avec 40 à 50 couples, l'Alouette lulu est très présente dans le Bassigny, ce qui confère à ce site une responsabilité très forte vis-à-vis de cette espèce, notamment au regard de l'importante proportion de la population nicheuse lorraine qu'elle héberge.
- Le Gobemouche à collier, strictement inféodé dans notre région aux vieilles chênaies, est extrêmement rare en France et la Lorraine héberge la quasi-totalité des oiseaux reproducteurs ; le site du Bassigny accueille entre 100 et 200 couples. Cette population n'a été découverte que lors de l'inventaire ornithologique mené en 2006 dans le cadre de la mise en place de la ZPS.
- L'estimation de la population nicheuse de la Pie-grièche écorcheur sur le site est comprise entre 100 et 130 couples.

Parmi les autres espèces d'intérêt communautaire, certaines se distinguent plus particulièrement :

- La Buse variable, avec près d'une centaine de couples, possède des effectifs remarquables dans ce site.
- Le Faucon hobereau apprécie les ruptures de pentes de la Vallée du Mouzon ; ses effectifs sont estimés entre 10 et 15 couples.
- Le Torcol fourmilier est omniprésent dans les vergers de haute tige et la population de la zone d'étude est estimée entre 30 et 40 couples. Cette espèce apparaît très liée aux vieux vergers et aux vieux arbres isolés, surtout lorsque des espaces pâturés ou fauchés sont disponibles à proximité pour son alimentation. La préférence du Torcol fourmilier est en effet tournée vers les prairies rases et les abords des boisements, là où l'herbe n'est pas trop haute, car il doit pouvoir accéder au sol pour se nourrir de fourmis. Le Torcol niche dans des cavités arboricoles et exige la présence d'arbres âgés, comme les fruitiers et les saules qui ont sa préférence dans notre région. Les vergers de toutes tailles, les pâtures et les zones en herbe fauchées jouent donc un rôle important et un grand nombre de sites de nidification sont situés dans ce type de parcelles, pour peu que des arbres suffisamment âgés y subsistent.
- La Pie-grièche à tête rousse semble actuellement subir un déclin marqué et un habitat encore préservé tel que celui que l'on trouve dans le Bassigny possède des capacités d'accueil très importantes. En effet, cet oiseau est un hôte quasi exclusif des vergers de haute tige pâturés. Les faibles effectifs, la population ayant été estimée entre cinq et huit couples en 2005-2006, sont-ils liés à une fluctuation passagère ou à un problème plus profond ?

- Les populations de la Huppe fasciée dans le site « Bassigny, partie lorraine » sont en bonne santé et l'effectif nicheur doit se situer entre 25 et 40 couples. Ce magnifique oiseau se signale, dès son arrivée en avril, par son chant doux et monotone « *houpoupoup, houpoupoup* », et en vol, avec ses grandes ailes arrondies, bariolées de noir et de blanc, il ressemble à un grand papillon. La Huppe fasciée fréquente les contrées ouvertes des plaines et des collines, avec de vieux vergers pâturés, des boqueteaux et de vieux saules. Elle cherche sa nourriture à terre où elle capture les insectes et leurs larves : elle chasse de préférence dans les pacages de bestiaux, où les bouses attirent de nombreux insectes. Pour nicher, elle privilégie un trou naturel dans un vieil arbre, mais elle s'accommode très bien d'une loge de pic vacante, voire d'un creux dans un mur de pierres sèches.
- Le Rougequeue à front blanc est bien présent sur ce site avec une population estimée entre 40 et 50 couples.
- Le Tarier des prés est une espèce patrimoniale des milieux prairiaux\*, très sensible à la dégradation de son biotope\*. Il constitue un très bon indicateur de la qualité d'un écosystème\* prairial\* et plus particulièrement des vastes prairies humides. La tendance d'évolution très négative constatée au niveau régional est malheureusement criante dans le Bassigny : seulement un couple reproducteur a été découvert dans la partie lorraine. Il est important de prendre conscience que si l'espèce disparaît de ce site en tant que nicheuse, il sera bien difficile à l'avenir d'agir efficacement pour permettre son retour.

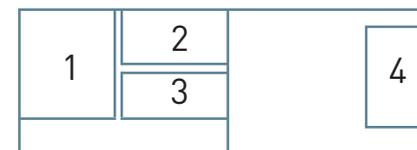




1 Vergers traditionnels de hautes tiges © FRANÇOIS SCHWAAB

**Les oiseaux emblématiques des vergers lorrains de hautes tiges :**

- 2 Le Torcol fourmilier © AURÉLIEN AUDEVARD
- 3 La Pie-grièche à tête rousse © PATRICK DIEUDONNÉ
- 4 La Huppe fasciée © FABRICE CAHEZ



## Les vergers traditionnels de hautes tiges

Les vergers traditionnels de hautes tiges constituent une des caractéristiques paysagères du site « Bassigny, partie lorraine ». Élément remarquable du cadre de vie et de l'identité du site, le verger constitue un milieu complexe composé à la fois d'arbres, de pâtures, de bosquets, de haies, mais également de friches ou de jardins. Il forme un espace de transition entre le bâti, les milieux ouverts, comme les prairies, et les milieux fermés avec les forêts et les bosquets. Il offre donc de nombreux micro-habitats favorables aux oiseaux.

Ainsi le site « Bassigny, partie lorraine » est la seule ZPS de notre région qui abrite le cortège typique des oiseaux des vergers avec ses espèces patrimoniales. Certaines espèces d'oiseaux y comptent leurs effectifs principaux, comme par exemple la Huppe fasciée.

Pour autant, les vergers familiaux sont aujourd'hui des milieux menacés. Vieillissants et/ou de moins en moins entretenus, ils disparaissent souvent au profit de l'urbanisation ou de l'intensification de l'agriculture. La reconnaissance du périmètre du site Natura 2000 et la possibilité pour les particuliers de souscrire des contrats permettent de redynamiser ces espaces écologiques et patrimoniaux d'exception.

## Le site Natura 2000 et sa gestion conservatoire

La ZPS « Bassigny, partie lorraine », couvre une surface de 19 836 ha sur 27 communes de l'ouest vosgien ; elle prolonge le site champardennais «Bassigny» formant ainsi un ensemble de près de 100 000 ha.

Très rural et faiblement peuplé avec 29 hab./km<sup>2</sup>, le site est pour moitié constitué de milieux ouverts ou semi-ouverts, avec des prairies, des bocages et des vergers, et pour l'autre moitié composé de surfaces boisées. Marqué par une très grande variété paysagère avec des bosquets ou des forêts, des vallées, des plaines et des coteaux, il s'étend sur une zone relativement préservée de la culture intensive des céréales et des protéo-oléagineux ainsi que des activités industrielles. Près de la moitié des surfaces communales sont destinées à l'agriculture dominée par l'élevage bovin et ovin. L'économie est tournée vers l'artisanat, notamment le bâtiment et le bois. L'exploitation des forêts communales constitue pour la plupart des communes la principale ressource financière. Les conflits d'usage entre les activités professionnelles et de loisirs sont anecdotiques.

Les grandes orientations concernant la gestion du site sont les suivantes :

- préserver les zones humides et veiller à la bonne conservation du système prairial\* ;
- préserver le patrimoine paysager et notamment les vergers, patrimoine local tendant à disparaître;
- préserver les haies et les bosquets ;
- prendre en considération les nouveaux projets d'aménagement sur le site ou à proximité ;
- travailler en concertation avec l'ensemble des acteurs présents sur le site et sensibiliser le public à la préservation des milieux naturels et des paysages.

## Oiseaux représentés dans ce site

A030 A072 A073 A074 A084 A104 A223 A224 A229  
A234 A236 A238 A246 A321 A338

## Documentation

BIOTOPE-KERMOAL A. (2009)  
COL - MALENFERT PH. (2006)

